

## Compte-rendu du Conseil Municipal

<i>Présents :</i>	Denise DE MARCH, Jean Marc JOURDAN, Sandrine PERRIN, Pierre REVERCHON, Brigitte TOUGNE-PICAZO, Laurence DESLOGES, Christelle GIRARDY, Kévin TORRES-FERREIRA, Nadine TRUCHE.
<i>Absents excusés :</i>	Clémentine CORTET (procuration à Brigitte TOUGNE-PICAZO),
<i>Absents non excusés</i>	Thierry DENOEUDE, Alexandre MERLE.
<i>Secrétaire de séance :</i>	Pierre REVERCHON



Le compte-rendu de la réunion du 11 janvier 2019 est approuvé à l'unanimité.



### 01 / APPROBATION DES COMPTES DE GESTION

Il est rappelé que chaque année, nous devons confronter les comptes de gestion dressés par le receveur avec les comptes administratifs établis par l'ordonnateur.

Il s'agit donc simplement d'approuver que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2018, par le receveur, sont visés et certifiés conformes par l'ordonnateur. Ils n'appellent ni observation ni réserve de notre part.

*Voté à l'unanimité*



### 02a / COMPTE ADMINISTRATIF - ELECTION D'UN PRESIDENT DE SEANCE

Madame le Maire rappelle qu'elle ne peut présider la séance d'approbation des comptes administratifs dont elle est responsable.

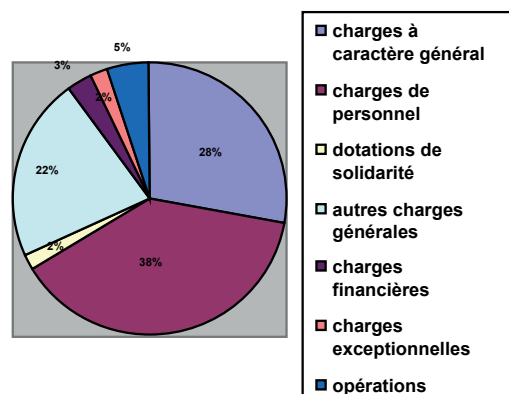
Il est proposé de désigner Monsieur Jean Marc JOURDAN comme Président de séance pour l'approbation des comptes administratifs.

*Voté à l'unanimité*



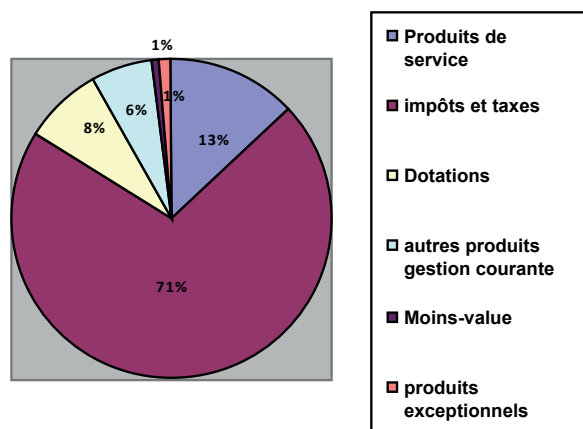
## 02b / COMPTE ADMINISTRATIF - BUDGET COMMUNE

Dépenses de fonctionnement	2017	2018	%
charges à caractère général	297 493 €	268 043 €	28%
charges de personnel	360 475 €	368 477 €	38%
dotations de solidarité	19 006 €	22 742 €	2%
autres charges générales	190 540 €	209 863 €	22%
charges financières	30 634 €	26 418 €	3%
Opération d'ordres		15 201 €	2%
charges exceptionnelles	117 057 €	52 426 €	5%
	1 015 205 €	963 172 €	

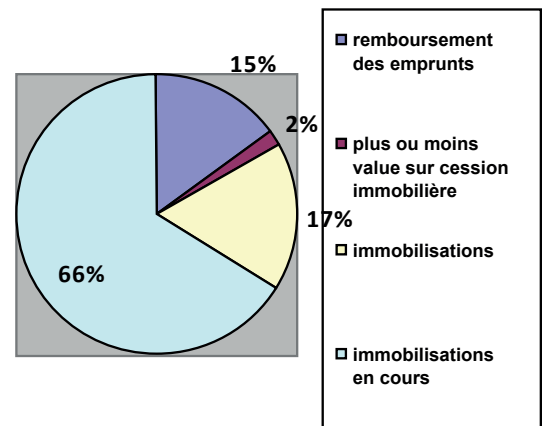


Recettes de fonctionnement	2017	2018	%
produits de service	174 147 €	158 987 €	13%
impôts et taxes	844 260 €	883 178 €	71%
dotations	107 546 €	103 674 €	8%
autres produits gestion courante	75 458 €	76 712 €	6%
Moins-value		11 677 €	1%
produits exceptionnels	51 422 €	5 838 €	1%
	1 252 833 €	1 240 066 €	

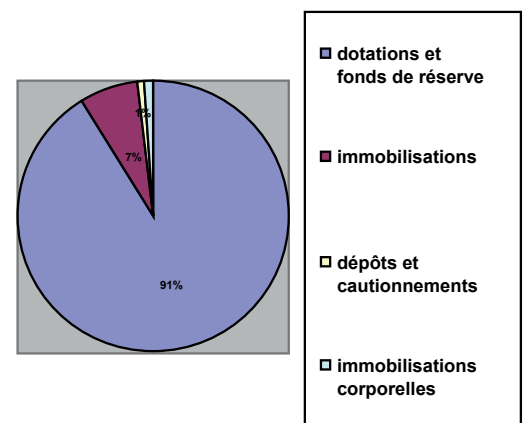
Il est à noter que les charges de fonctionnement s'élèvent à 963 172 €. Les recettes sont à 1.240.066 €. Le solde positif de l'exercice s'établit donc à 276 894 €



Dépenses d'investissement	2017	2018	%
remboursement des emprunts	98 474 €	107 790 €	15%
immobilisations incorporelles	2 088 €		1 %
Plus ou moins-value sur cession immobilière immobilisations		11 677 €	2%
immobilisations en cours	146 471 €	119 665 €	17%
Opération d'ordres	180 206 €	467 564 €	66%
	427 239 €	706 696 €	



Recettes d'investissement	2017	2018	%
dotations et fonds de réserve	912 728 €	186 202 €	91%
immobilisations	9 041 €	15 201 €	7%
Immobilisations corporelles		899 €	1%
dépôts et cautionnements	620 €	574 €	1%
	922 389 €	202 876 €	



Le solde de la section d'investissement s'élève à 617 060 euros pour l'exercice 2018. A cela s'ajoute les dépenses engagées sur 2018 qui n'ont pas encore fait l'objet à facturation soit 54 096 € la couverture d'autofinancement s'élève donc à 671 156 euros.

**Voté à l'unanimité**



### 03 / AFFECTATION DU RÉSULTAT BUDGET COMMUNE

Madame le Maire propose d'affecter l'excédent cumulé au 31/12/2018 de 1 438 097.25 € de la façon suivante :

- 671 156.01 € à la couverture d'autofinancement.
- 766 941.24 € à l'excédent de fonctionnement.

*Voté à l'unanimité*



### 04 / BUDGET PRIMITIF 2019 - BUDGET COMMUNE

Dépenses de fonctionnement	2018	2019
charges à caractère général	363 132 €	395 500 €
charges de personnel	418 700 €	436 700 €
dotations de solidarité	20 000 €	50 000 €
autres charges générales	237 500 €	291 800 €
charges financières	26 200 €	14 062 €
charges exceptionnelles	48 502 €	12 050 €
	1 114 034 €	1 200 112 €
Virement à la section investissement		915 591 €
Total		2 115 703 €

Recettes de fonctionnement	2018	2019
produits de service	124 803 €	114 800 €
impôts et taxes	763 431 €	761 400 €
Dotations	29 800 €	27 800 €
autres produits gestion courante	52 001 €	50 500 €
produits exceptionnels	- €	- €
Excédent reporté	1 114 701 €	1 161 203 €
	2 084 736 €	2 115 703 €

La prévision de recettes tient compte des reports des exercices antérieurs pour 1 161 203 €

#### Section investissement

Dépenses d'investissement	2018	2019
Remboursement des emprunts	104 671 €	109 014 €
immobilisations incorporelles	27 408 €	18 000 €
immobilisations	125 966 €	346 050 €
immobilisations en cours	829 540 €	488 527 €
report solde investissement	121 655 €	617 060 €
	1 209 240 €	1 578 651 €

Recettes d'investissement	2018	2019
dotations et fonds de réserve	83 502 €	41 000 €
Immobilisations corporelles		5 000 €
Résultat clôture exercice précédent	155 036 €	617 060 €
Excédent reporté	970 702 €	915 591 €
	1 209 240 €	1 578 651 €

Nous sommes restés prudents sur les recettes de fonctionnement pour un montant de 954.500 euros ; ce total ne tient pas compte des excédents reportés. Nous ne connaissons pas encore l'estimation des recettes fiscales

En ce qui concerne la partie investissement, voici le prévisionnel des travaux que nous projetons sur l'année 2019,

- Rénovation de la deuxième partie de la superette pour installer une boulangerie : prévisionnel de 150.000 € sachant que tout est à faire. C'est simplement un prévisionnel, nous n'avons actuellement aucune base de calcul et tout projet devra faire l'objet d'un appel d'offres validé par le conseil.
- Sur les bâtiments : 5.300 €.
- Salle des fêtes : aménagement bar, rangement, rénovation de la partie cuisine, changement de matériel pour une enveloppe globale de 90.000 €.
- Aménagement autour du plan d'eau : 50.000 €
- Travaux sur la voirie, réfection des routes et chemins pour 30.000 €
- Mise en place de caméras pour 25.000 €
- Matériel et outillage : 10.000 €
- Matériel et mobilier de bureau et modification de la banque d'accueil à la mairie : 15.000 €
- Rénovation de l'éclairage public, armoires, horloges, lampadaires à led : 127.500 €
- Travaux au Covex : 15.000 €
- Et un poste divers pour 55.000 €

Chaque projet fera l'objet d'une information au Conseil Municipal

*Voté à l'unanimité*



## 05 / TAXES DIRECTES LOCALES 2019

Nous ne savons toujours pas comment va être compensée la taxe d'habitation qui doit disparaître. Depuis le début du mandat, nous avons choisi de ne pas modifier les taux, chacun sait que la pression fiscale est un sujet parfois lourd pour les familles.

Compte tenu de notre budget actuel, il n'apparaît pas nécessaire d'augmenter ces taux, il est proposé de les conserver à savoir :

Taxe d'habitation -	5.05 %
Taxe foncière bâti -	24.24 %
Taxe foncière non bâti -	69.31 %

*Voté à l'unanimité*



## 06 / SUBVENTIONS 2019

Je vous détaille des subventions versées en 2018 :

- Club du 3ème Age : 400 €
- Donneurs de sang : 200 €
- Les petits Chautagnards : 13.964 €
- Les 10 € par enfant ont permis d'attribuer :
  - o A la jeunesse musicale de Corbonod 40 €
  - o L'union cycliste de Seyssel 40 €
  - o L'USEP 440 €
  - o Seyssel Rhône basket : 40 €

Soit un total de 560 €

- Aux écoles : 2.490 €
- 2 soutiens au sport mécanique :
  - Savoie racing team 250 € (voiture)
  - Goret team 250 € (moto)
- Une dotation exceptionnelle à Saint Barthélémy de 800 €, suite à la catastrophe.
- 

Il vous est proposé pour 2019 de voter les subventions suivantes :

- Coopérative scolaire 11 € par enfant pour 1.200 €
- Les petits Chautagnards nous savons déjà que la subvention d'équilibre est de 22.500 €

Augmentation due à la cessation des contrats aidés.

- Club du 3ème Age : 400 €
- Donneurs de sang : 200 €
- Et 10 euros par enfant aux associations diverses

Le collège de Seyssel nous a sollicité pour un projet de voyage mais nous n'avons aucune estimation. Nous formulons une demande de renseignements complémentaires et ce projet sera soumis au prochain conseil.

*Voté à l'unanimité (Madame Sandrine PERRIN n'a pas souhaité prendre part au vote)*



## 07 / SDES - MODIFICATIONS STATUTAIRES

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que le SDES est le Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie auquel notre commune a adhéré.

Il s'agit en l'occurrence des modifications suivantes :

- Adresse du siège social,
- Évolution du nombre de communes adhérentes,
- Compétences optionnelles

Le SDES nous a assisté pour l'enfouissement de nos lignes à Mathy dont une partie a été financée par ce Syndicat.

*Voté à l'unanimité*



## 08 / CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SERVICE DE LA COMMUNE DE SERRIERES-EN-CHAUTAGNE - SERVICE CANTINE AU SIVSC

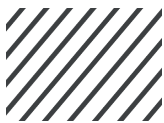
Nous devons délibérer sur la mise à disposition du personnel de la commune pour permettre au syndicat intercommunal à vocation sociale de proposer la cantine dans son activité de loisir pour les enfants.

Madame le Maire rappelle au Conseil Municipal que les conditions sont les mêmes que celles qui étaient appliquées à l'ALCC à savoir une mise à disposition d'un agent pendant 3 heures en moyenne, les mercredis des semaines scolaires et du lundi au vendredi les semaines de vacances scolaires pour le coût horaire réel de l'agent.

Madame PERRIN précise que l'ALSH a accueilli 53 enfants pendant les vacances de février.

Madame DESLOGES demande pourquoi la commune de Chanaz n'a pas accès à l'ALSH. Madame DE MARCH lui répond que la commune de Chanaz n'a pas souhaité adhérer au Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale de Chautagne et continue de confier son accueil de loisirs sans hébergement à l'ALCC.

*Voté à l'unanimité*



La séance est levée à 21h15

### PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Prévue pour le jeudi 25 avril 2019

## INFORMATIONS

### PERMIS DE CONSTRUIRE/DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

#### *Permis de construire*

- Monsieur Didier BELLENGE- Extension - 3267 Route des Allobroges,

#### *Déclarations de travaux*

- Madame Léonore VERIN - Installation d'un portail + grillage - 2867 Route des Allobroges,
- Monsieur Stéphane METRAL - pose d'une clôture - Vovray ouest,
- Monsieur Benoît VILLEGAS - chemin d'accès - 2597 Route de Venaize,
- Madame Jeanne CHAVANEL - pose d'une clôture - 180 Route de la Sapinière,
- SIVOS Ecole Maternelle - Rénovation thermique de l'école maternelle - 52 Place Franceline PRESSEVOST

*Ces dossiers sont étudiés et l'avis du Maire est transmis aux services de Grand Lac.*

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

#### *Ecole maternelle*

*Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2019/2020 auront lieu les :*

- **Jeudi 16 et vendredi 17 mai 2019 de 11h30 à 13h15 et de 16h30 à 18h30**

*Rappel :*

*Demander un certificat d'inscription en Mairie, il vous sera délivré sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.*

*Le retrait des dossiers d'inscription pourra se faire à partir du 23 avril 2018 en Mairie ou sur le site internet de la commune [www.serrieres-en-chautagne.com](http://www.serrieres-en-chautagne.com)*

# INFORMATIONS

## **INSCRIPTIONS SCOLAIRES, suite**

### **Ecole primaire**

Les inscriptions scolaires pour la rentrée 2019/2020 auront lieu les :

- **Lundi 6, mardi 7 et vendredi 10 mai 2019 de 11h40 à 12h30 et de 16h40 à 17h30**

Rappel :

*Demander un certificat d'inscription en Mairie, il vous sera délivré sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.*

*Le retrait des dossiers d'inscription pourra se faire à partir du 23 avril 2018 en Mairie ou sur le site internet de la commune [www.serrieres-en-chautagne.com](http://www.serrieres-en-chautagne.com)*



## **Le projet boulangerie**

*Nous avons confié à un architecte une mission sur les travaux boulangerie afin d'avoir une estimation du coût des travaux à réaliser.*



## **Les incivilités sur la commune**

*Nous rencontrons toujours beaucoup de problèmes avec une population sans repère, nous avons encore dû porter plainte pour des dégradations autour de la mairie, et également autours des écoles et du bâtiment de Fortis.*

*Avec l'aide d'un service spécialisé de la gendarmerie, nous préparons une installation de caméras de surveillance, cela permettra d'impliquer les auteurs de trouble en toute connaissance de cause.*



## **Les compteurs Linky**

*Nous recevons de nombreux courriers recommandés de particuliers nous demandant d'interdire la pose des compteurs Linky.*

*Chacun est responsable chez soi et peut parfaitement refuser la pose d'un tel compteur.*



## Les travaux à l'école maternelle

*Des travaux de réhabilitation thermique vont être lancés. En effet l'école n'a fait l'objet d'aucune réfection depuis sa création en 1995. La déclaration de travaux a été transmise au service instructeur. Ce projet sera réalisé en grande partie pendant les prochaines grandes vacances scolaires.*



## Les travaux sur le lavoir de Mathy

*Il y a quelques mois déjà, nous avons lancé une étude sur l'aménagement paysager de notre commune afin de lui donner une identité. Cette étude a été confiée à l'Atelier des Cairns. Dans le cadre de ce projet, nous souhaitons travailler en priorité sur l'entrée sud et l'entrée nord du village. Les travaux sur le carrefour de Mathy nous ont donné le point de départ.*

*Nous avons souhaité marquer l'entrée Mathy et avons retenu l'idée d'un aménagement d'espaces verts constitués de piquets de châtaigniers bruts, de graminées et de vivaces. Ce choix d'espèces végétales s'explique par notre volonté de limiter l'entretien et l'arrosage.*

*Dans ce contexte, nous avons également fait le choix de confier à l'Atelier des Cairns (architectes paysagistes) la mission de réhabiliter le lavoir en lien avec l'aménagement paysager. Les points forts de cette réhabilitation sont la mise à jour du cours d'eau, l'installation de bancs (volontairement bruts et simples), l'ouverture partielle du toit avec l'insertion de câbles destinés à recevoir la vigne, et l'implantation d'une silhouette regardant le Colombier !*

*Silhouettes que vous pouvez également retrouver à l'entrée sud de la commune et à l'entrée de la passerelle. Ces éléments ainsi que les piquets de châtaignier constitueront à l'avenir, les éléments « identifiants » de cet aménagement paysager.*



## Le projet de signalisation sur la commune et autres travaux

*Toujours dans le cadre de l'étude de l'aménagement paysager, nous souhaitons également travailler sur la signalétique de notre commune. Il est évident que nous souffrons d'un manque d'indication notamment de nos écoles, de la salle des fêtes, de la bibliothèque, des commerces etc. Nous allons travailler avec la société Pic&Bois sur cette signalétique, identifier les emplacements, le style de signalétique et le budget nécessaire à une telle opération. Nous vous présenterons le projet retenu.*



## Le grand débat

*Deux réunions ont eu lieu en Chautagne, un compte rendu des points qui ont été abordés est disponible sur le site internet de la commune.*

## **La circulation depuis les travaux sur le secteur de Mathy**

*Constat des mesures sur une semaine :*

- *Sens de Seyssel à Aix en moyenne 1.282 véhicules jour dont 46 camions vitesse moyenne voitures 35 camions 28*
- *Sens Aix Seyssel en moyenne 1.332 véhicules jour dont 51 camions vitesse moyenne voitures 38 camion 33*

*La modification du carrefour répond à nos attentes.*



## **Le permis de construire sur le terrain du centre a été délivré après être passé par tous les services, dont la préfecture, et le service des risques**

*Pour répondre aux différentes interrogations, une réunion sur place sera organisée avec les voisins et le promoteur. Trois personnes sont venues consulter le permis.*



## **Les premiers aperçus du recensement :**

*Beaucoup de ménage avec personne seule*

*De plus en plus de retraités, une très grosse partie des ventes de maison se fait au profit de personnes retraitées*

*Peu de couple avec enfants en bas âge*

*Le nombre de permis de construire accordé depuis 2016 est de 1 par an*



## **Evolution du personnel**

*Notre agent d'accueil quitte son poste. Nous lui souhaitons tout le succès attendu dans sa nouvelle activité.*

---

## **RENDEZ-VOUS**

### **CHASSE À L'ŒUF**

*Organisée par les Touches à tout*

*Samedi 13 avril 2019*

*autour du plan d'eau*

# RENDEZ-VOUS

## **FOIRE DE PRINTEMPS**

*Organisée par le Comité des fêtes de Serrières-en-Chautagne  
Samedi 09 mars 2019  
à la salle polyvalente*



## **NETTOYAGE DE PRINTEMPS**

*le samedi 27 Avril*



# SUIVEZ L'ACTUALITÉ de votre commune

## **FACEBOOK**

Suivez tout ce qui se passe sur Serrières en Chautagne via la page facebook  
<https://www.facebook.com/serrieresenchautagne>



flashez ce code pour accéder directement à la page facebook